

Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 27 JUIN 2024

DELIBERATION

NOMENCLATURE PREFECTURE : 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES
OBJET : AJUSTEMENTS TARIFAIRES DES CENTRES AQUATIQUES AQUA SENART, VAL DE FORME ET PISCINE DES SENARTS

- Total :** 56 L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vingt juin, s'est assemblé à l'Espace René Fallet, 29 bis avenue Jean Jaurès à Crosne (91560) sous la présidence de François DUROVRAY.
- Présents :** 39 Eric ADAM ; Damien ALLOUCH ; Eric BASSET ; Faten BENAHMED ; Gaëlle BOUGEROL ; Gilles CARBONNET ; Sylvie CARILLON ; Thomas CHAZAL ; Olivier CLODONG ; Romain COLAS ; Christine COTTE ; Michaël DAMIATI ; Arnaud DEGEN ; Marie DELAROCHE ; Dominique DEVERNOIS ; Valérie DOLLFUS ; Benjamin DONEKOGLU ; François DUROVRAY ; Marie-Hélène EUVRARD ; Jocelyne FALCONNIER ; Christian FERRIER ; Annie FONTGARNAND ; Bruno GALLIER ; Fabrice GAUDUFFE ; Joël GRUERE ; François GUIGNARD ; Faten HIDRI ; Anne-Marie JOURDANNEAU FORT ; Sandrine LAMIRE ; Nicole LAMOTH ; Klerwi LANDRAU ; Jean-Claude LE ROUX ; Jérôme MEUNIER ; Muriel MOISSON ; Françoise NICOLAS ; Pascal ODOT ; Sabine PELLON ; Richard PRIVAT ; Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM
- Représentés :** 15 Gabin ABENA représenté par Thomas CHAZAL ; Monique BAILLOT représentée par Faten BENAHMED ; Thierry BATTESTI représenté par Faten HIDRI ; Christophe CARRERE représenté par François GUIGNARD ; Céline CIEPLINSKI représentée par Eric BASSET ; Nicolas DUPONT-AIGNAN représenté par Olivier CLODONG ; Christine GARNIER représentée par Pascal ODOT ; Colette KOEBERLE représentée par Dominique DEVERNOIS ; Constant LEKIBY représenté par Sabine PELLON ; Régis PHILIPPE représenté par Richard PRIVAT ; Georges PUJALS représenté par Arnaud DEGEN ; Valérie RAGOT représentée par Bruno GALLIER ; Laurent ROUSSET représenté par Anne-Marie JOURDANNEAU FORT ; Aly SALL représenté par Muriel MOISSON ; Fouad SARI représenté par Joël GRUERE
- Absents :** 2 Sylvie DONCARLI ; Christina PEDRI

2024-046

SECRETAIRE DE SEANCE
Richard PRIVAT

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en tête de la présente délibération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (via le Télérecours citoyens www.telerecours.fr)
Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois par voie postale ou électronique. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 27 JUIN 2024

DELIBERATION

2024-046	AJUSTEMENTS TARIFAIRES DES CENTRES AQUATIQUES AQUA SENART, VAL DE FORME ET PISCINE DES SENARTS
----------	---

VU la note explicative et de synthèse du Président,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment en ses articles L5211-1, L5211-10,

VU l'arrêté préfectoral n° 2015-PREF.DRCL/951 du 14 décembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

VU l'arrêté du préfet de l'Essonne n° 2019-PREF-DRCL-410 du 25 octobre 2019 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine à compter du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2020,

CONSIDERANT l'attribution de la délégation de service public d'exploitation et d'animation des centres aquatiques Aqua Sénart, Val de Forme et piscine des Sénarts à la société RECREA,

CONSIDERANT qu'il convient de modifier la tarification existante, pour tenir compte de nouvelles propositions facilitant l'accès aux différents publics,

Le Bureau communautaire consulté,

La Commission Culture et Sport, monde associatif et démocratie locale entendue,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 voix s'abstenant (C. CIEPLINSKI (pouvoir à E. BASSET), C. CARRERE (pouvoir à F. GUIGNARD), F. GUIGNARD, E. BASSET)

Article 1^{er} : APPROUVE les modifications de la tarification existante des piscines en délégation de service public comme suit :

- Création d'un tarif supplémentaire pour 10 activités (1,3,5 actuellement) au tarif de 30€/mois pour les résidents et de 34€/mois pour les extérieurs.
- Création d'un tarif social sur l'abonnement annuel piscine exclusivement à l'attention des personnes bénéficiant du RSA ou de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) de l'agglomération au tarif de 14€/mois (tarif actuel de 20€/mois).
- Création d'un tarif 12 entrées Séniors de 65 ans et +, enfants, étudiants (sur présentation d'une carte étudiant), bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ; Bénéficiaire de l'allocation Solidarité aux personnes âgées (APSA) de 29€ pour les résidents.
- Précision des conditions d'application de la gratuité pour les personnes en situation de handicap du territoire, soumis à la présentation d'une CARTE MOBILITE INCLUSION avec mention « invalidité » délivrée par les MDPH. La mention « besoin d'accompagnement » permet de justifier également la gratuité pour l'accompagnateur.

Tableau tarifaire des centres aquatiques Val de forme, Aquasénart, Piscine des Sénart
10/07/2024

	Conditions générales	TARIFS Résidents VYVS	TARIFS Ext.
Entrée unitaire Aquatique			
Plein tarif	A partir de 18 ans	4,30 €	6,50 €
Senior	A partir de 65 ans, sur justificatif	3,00 €	6,50 €
Tarifs Réduits	De 5 à 17 ans inclus, sur justificatif ; étudiants (sur présentation d'une carte étudiant) Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA) ; Bénéficiaire de l'allocation Solidarité aux personnes âgées (APSA)	3,00 €	4,30 €
Enfant de moins de 3 ans	Sur justificatif	- €	- €
12 entrées	Adultes	43,00 €	65,00 €
12 entrées tarifs réduits	Séniors de 65 ans et +, enfants, étudiants (sur présentation d'une carte étudiant), bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ; Bénéficiaire de l'allocation Solidarité aux personnes âgées (APSA)	29,00 €	Non concernés
Pass 4 famille	(2 adultes + 2 enfants ou 3 enfants + 1 adulte)	13,00 €	19,50 €
Supplément Instants Famille	Entrée non comprise	2,00 €	4,30 €
Entrée groupe, centres de loisirs	1 accompagnateur gratuit pour 8 enfants	- €	4,30 €
Personnes en situation de Handicap	soumis à la présentation d'une CARTE MOBILITE INCLUSION avec mention « invalidité » délivrée par les MDPH. La mention « besoin d'accompagnement » permet de justifier également la gratuité pour l'accompagnateur.	- €	4,30 €
Abonnement mensuel aquatique			
Frais d'adhésion à la smiling community	Lors de la première souscription à un abonnement annuel ou flexible	29,00 €	35,00 €
Ludiboo - Flex	Accès illimité à l'espace aquatique de 3 à 17 ans inclus	14,00 €	20,00 €
Classic - Base	Accès illimité à l'espace aquatique	20,00 €	26,00 €
Tarif réduit	Personnes bénéficiant du RSA ou de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) de l'agglomération	14,00€	Non concernés
Entrée Aquatique & Bien-être Forme			
1 entrée Liberté	Entrée à l'espace aquatique, bien-être et forme - Créneaux Basic	13,00 €	17,00 €
1 entrée Liberté - premium	Entrée à l'espace aquatique, bien-être et forme - Créneaux basic + créneaux premiums	20,00 €	24,00 €
10 entrées Liberté	Entrée à l'espace aquatique, bien-être et forme - Créneaux Basic	117,00 €	153,00 €
10 entrées Liberté - premium	Entrée à l'espace aquatique, bien-être et forme - Créneaux basic + créneaux premiums	180,00 €	215,00 €
Supplément créneau premium	Complément de prix permettant d'accéder à un créneau premium pour les titulaires d'une carte de 10 entrées Liberté ou entrée duo	7,00 €	7,00 €
1 entrée Duo Liberté	Entrée à l'espace aquatique, bien-être et forme pour 2 personnes	24,00 €	32,00 €
Abonnement mensuel			
Frais d'adhésion à la smiling community	Lors de la première souscription à un abonnement annuel ou flexible	29,00 €	35,00 €
Classic + Option espace Forme	Accès illimité à l'espace aquatique + espace forme	30,00 €	40,00 €
Classic + Option espace Bien-être	Accès illimité à l'espace aquatique + espace bien-être	40,00 €	50,00 €
Liberté	Accès illimité à l'ensemble des espaces	50,00 €	60,00 €
option 1 activité par semaine	Option, en plus d'un abonnement classic, classic+ ou liberté	11,00 €	14,00 €
option 3 activités par semaine	Option, en plus d'un abonnement classic, classic+ ou liberté	16,00 €	20,00 €
option 5 activités par semaine	Option, en plus d'un abonnement classic, classic+ ou liberté	20,00 €	24,00 €
option 10 activités par semaine	Option, en plus d'un abonnement classic, classic+ ou liberté	30,00 €	34,00 €
1 entrée all-inclusive	Entrée à tous les espaces et accès à toutes les activités le temps d'une journée	26,00 €	34,00 €
Entrée Aquatique & forme - Piscine des Sénarts			
1 entrée all-inclusive	Entrée à tous les espaces et accès à toutes les activités le temps d'une journée	15,00 €	20,00 €
Entrée Divers			
Entrée événementielle	Fourchette de 10 à 40 euros	15,00 €	15,00 €
Anniversaire	Forfait pour 10 enfants : entrée, animation, goûter et boissons	130,00 €	160,00 €
Enfant supplémentaire - anniversaire	Au-delà de 10 enfants	10,00 €	12,00 €

	Conditions générales	TARIFS Résidents VYVS	TARIFS Ext.
Caution ou re-création carte ou bracelet	Par carte	5,00 €	6,00 €
1 heure espace pédagogique et digital - NeoXpérience	Forfait pour 10 personnes	120,00 €	130,00 €
Brevet de natation	Entrée non comprise	2,00 €	2,00 €
Pass-activité Natation			
Pass-annuel académie du savoir nager - sans accès illimité à l'espace aquatique	1 séance par semaine de septembre à juin (hors vacances scolaires)	240,00 €	315,00 €
Pass-annuel académie du savoir nager - avec accès illimité à l'espace aquatique	Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance par semaine de septembre à juin (hors vacances scolaires)	390,00 €	495,00 €
Stage académie du savoir nager - avec accès illimité à l'espace aquatique	5 séances et accès illimité à l'espace aquatique durant 1 semaine	70,00 €	75,00 €
Pass-activité Sport-santé			
1 séance Activité	A partir de 16 ans, accès aux activités Basic	11,00 €	14,00 €
10 séances Activité	A partir de 16 ans, accès aux activités Basic	99,00 €	126,00 €
1 séance premium	A partir de 16 ans, accès aux activités Premium	16,00 €	18,00 €
10 séances premium	A partir de 16 ans, accès aux activités Premium	144,00 €	162,00 €
Bilan forme 1er bilan	A partir de 16 ans	79,00 €	89,00 €
Bilan forme 2nd bilan et suivants	A partir de 16 ans	59,00 €	69,00 €
Pack coaching individualisé	A partir de 16 ans	250,00 €	320,00 €
Pass-activité Plongée - Piscine des Sénarts			
Entrée snorkeling ou plongée autonome	à partir de 12 ans, activité libre pour le snorkeling et à partir du niveau 2 ou niveau 1 avec certification PA12 pour la plongée autonome	20,00 €	26,00 €
10 entrées snorkeling ou plongée autonome	à partir de 12 ans, activité libre pour le snorkeling et à partir du niveau 2 ou niveau 1 avec certification PA12 pour la plongée autonome	180,00 €	235,00 €
Entrée plongée accompagnée ou apnée	à partir de 12 ans, accessibles aux plongeurs titulaires du niveau 1, accompagnement par un moniteur du centre	26,00 €	32,00 €
10 entrées plongée accompagnée ou apnée	à partir de 12 ans, accessibles aux plongeurs titulaires du niveau 1, accompagnement par un moniteur du centre	235,00 €	285,00 €
Baptême de plongée	à partir de 8 ans	25,00 €	32,00 €
Anniversaire	à partir de 8 ans, forfait pour 6 enfants, animation plongée, gouter et boissons	155,00 €	200,00 €
Passage niveau 1 plongée FFESSM	à partir de 12 ans, 6 plongées formation, licence incluse	315,00 €	400,00 €
Stage de plongée ou apnée	à partir de 12 ans, 5 plongées formation, licence incluse	200,00 €	260,00 €
Pack découverte	à partir de 8 ans, baptême + 2 plongées d'initiation	60,00 €	80,00 €
1 gonflage de bouteille	Par bouteille	3,00 €	4,00 €
Scolaires Natation			
Scolaires du 1er degré	Prix pour une séance (= une classe), pédagogie et surveillance incluses	- €	64,00 €
Scolaires du 2nd degré	Prix pour une séance (= une classe), surveillance incluse	54,00 €	64,00 €
Clubs et associations Aquatique			
1 heure ligne d'eau	hors surveillance	22,00 €	32,00 €
1 heure bassin sportif	hors surveillance	175,00 €	250,00 €
1 heure bassin ludique	hors surveillance	175,00 €	250,00 €
1 heure espace aquatique	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	350,00 €	500,00 €
1/2 journée espace aquatique	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	1 400,00 €	2 000,00 €
1 journée espace aquatique	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	2 450,00 €	3 500,00 €
1 heure espace bien-être OU forme	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	175,00 €	250,00 €
1/2 journée espace bien-être OU forme	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	700,00 €	1 000,00 €
1 journée espace bien-être OU forme	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	1 225,00 €	1 750,00 €
1 heure établissement complet	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	700,00 €	1 000,00 €
1/2 journée établissement complet	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	2 800,00 €	4 000,00 €

	Conditions générales	TARIFS Résidents VYVS	TARIFS Ext.
1 journée établissement complet	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	4 900,00 €	7 000,00 €
1 heure de mise à disposition MNS	Par heure	35,00 €	40,00 €
Clubs résidents - Base contrat	Forfait sur la base des plannings contractuels	- €	

Article 2 : APPLIQUE l'ensemble de ces tarifs à compter du 10 juillet 2024.

Fait et délibéré, les jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme,

François DUORVAY

Président de la communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Conseil départemental de l'Essonne

Signé électroniquement par
François DUORVAY
Date de signature : 03/07/2024
Qualité : Président



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

AJUSTEMENTS TARIFAIRES DES CENTRES AQUATIQUES AQUA SENART, VAL DE FORME ET PISCINE DES SENARTS

Date de transmission de l'acte : 03/07/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 03/07/2024

Numéro de l'acte : DCC2024-046 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 091-200058477-20240627-DCC2024-046-DE

Date de décision : 27/06/2024

Acte transmis par : Christine TAHON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires